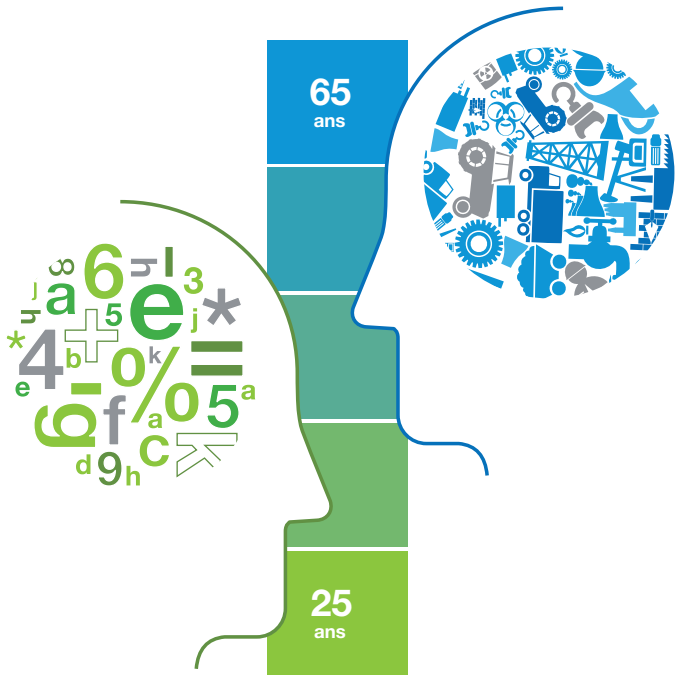
LES COMPÉTENCES DES ADULTES
À LA LOUPE #3 AVRIL 2016

ÉVALUATION DES COMPÉTENCES DES ADULTES (PIAAC)

Quel rapport entre l'âge et les compétences ?

- Les adultes âgés de 55 à 65 ans sont moins compétents en littératie et en numératie que ceux âgés de 25 à 34 ans.
- Les différences de compétences liées à l'âge varient sensiblement entre les pays, ce qui semble indiquer que les politiques mises en œuvre dans le domaine des compétences peuvent avoir une incidence sur l'évolution de ces dernières au cours de la vie.
- Si les adultes plus âgés ont en général un niveau de compétences inférieur à celui des plus jeunes, ils ne sont pas moins bien lotis – voire réussissent parfois mieux – que ces derniers en termes de résultats sur le marché du travail.



Le vieillissement de la population est d'ores et déjà source de défis pour les pouvoirs publics concernant le financement à long terme des soins de santé, et la prise en charge des personnes âgées et des systèmes de retraite, mais aussi du fait des effets potentiellement négatifs sur la croissance économique. Les pouvoirs publics doivent trouver les moyens de maintenir les adultes plus âgés sur le marché du travail et encourager les investissements dans le développement des compétences des travailleurs plus âgés.

Les adultes plus âgés sont plus susceptibles de rester actifs sur le marché du travail et d'être plus productifs s'ils sont parvenus à développer et conserver leurs compétences en vieillissant. Et ce n'est pas tout : un meilleur niveau de compétences en littératie et en numératie est associé à une plus grande probabilité pour les adultes de faire part d'un état de santé bon ou excellent – facteur qui, de toute évidence, influe sur la qualité de vie l'âge venant. La compréhension de l'évolution des compétences dans le temps constitue donc la première étape de l'élaboration des politiques pour répondre aux défis économiques et sociaux découlant du vieillissement de la population.

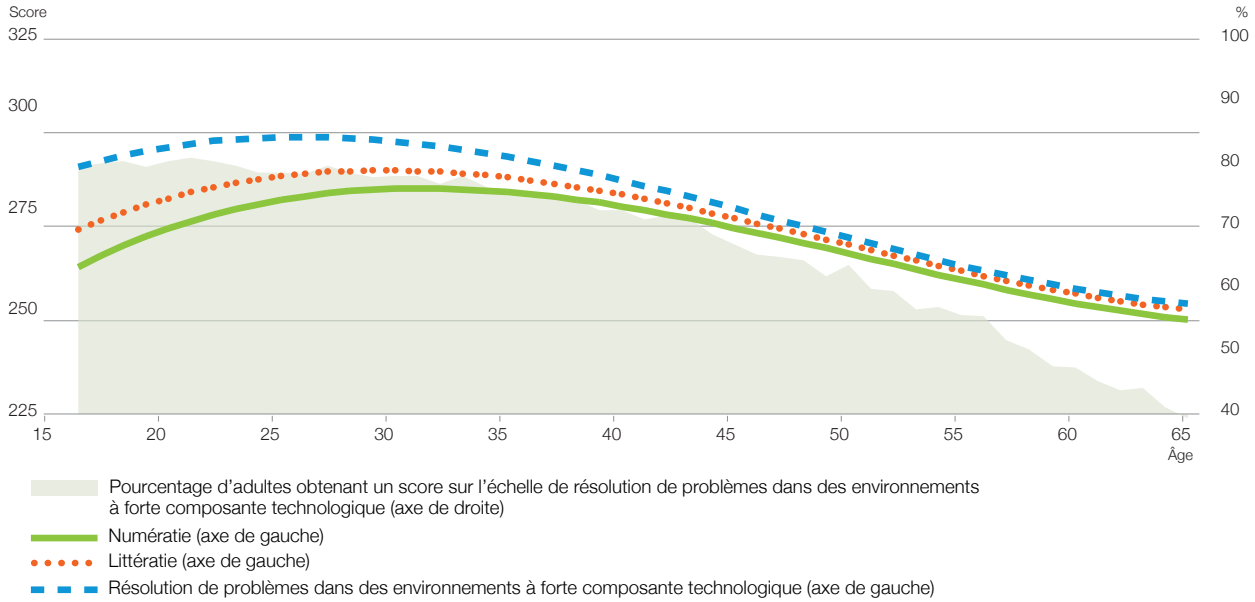
Les compétences déclinent souvent avec l'âge…

L'Évaluation des compétences des adultes, lancée dans le cadre du Programme de l'OCDE pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PIAAC), met au jour des différences considérables de compétences en traitement de l'information entre les groupes d'âge. C'est à la fin de la vingtaine et au début de la trentaine que les adultes affichent le niveau de compétences le plus élevé. Puis à partir de ce stade, le niveau de compétences décline avec l'âge. Selon que l'on essaie ou non de prendre en compte les différences de caractéristiques socio-démographiques entre les individus – et selon la méthode utilisée à cet effet –, on peut estimer que les 55-65 ans obtiennent en littératie un score inférieur de 18 à 32 points à celui des 25-34 ans. L'écart de score entre ces deux groupes d'âge va de 0 à 13 points en République slovaque à 39 à 53 points en Finlande.

L'évaluation mesurant le niveau de compétences d'adultes de différents âges à un moment précis dans le temps, les différences de niveau de compétences liées à l'âge peuvent refléter l'incidence d'autres facteurs en plus du vieillissement biologique (aussi appelés « effets d'âge »). À titre d'exemple, la quantité et la qualité de l'éducation dont ont bénéficié les individus nés des années différentes peuvent varier sensiblement – générant ainsi des effets dits de « cohorte ». Toutefois, les résultats de l'Évaluation des compétences des adultes concordent globalement avec ceux d'autres études plus à même de séparer les effets d'âge et de cohorte : le vieillissement a bien une incidence sur le niveau de compétences.

Toutefois, le fait qu'il existe d'importantes différences entre les pays concernant le degré de corrélation entre l'âge et le niveau de compétences, même après contrôle des évolutions du niveau de formation pouvant être intervenues à différents rythmes selon les pays, semble indiquer que les politiques mises en œuvre dans les domaines de l'éducation et des compétences peuvent avoir une incidence sur l'évolution et le maintien des compétences au cours de la vie. Ces politiques devraient ainsi constituer des composantes clés d'une stratégie globale pour relever les défis du vieillissement de la population. Une main-d'œuvre moins nombreuse ne sera en mesure de prendre en charge un nombre croissant de retraités, tout en maintenant le même niveau de vie, que si la productivité du travail augmente. L'existence d'une main-d'œuvre hautement qualifiée à même d'innover et de s'adapter aux évolutions technologiques jouera un rôle essentiel dans le maintien de la croissance de la productivité. De même, l'augmentation nécessaire de la durée de la vie active requiert la mise en œuvre de politiques pouvant aider à maintenir et même à améliorer le niveau de compétences des adultes plus âgés.

Graphique 1 / **Compétences en littératie selon l'âge**



Source : OCDE (2012), Évaluation des compétences des adultes (PIAAC), *www.oecd.org/site/piaac/publicdataandanalysis.htm.*

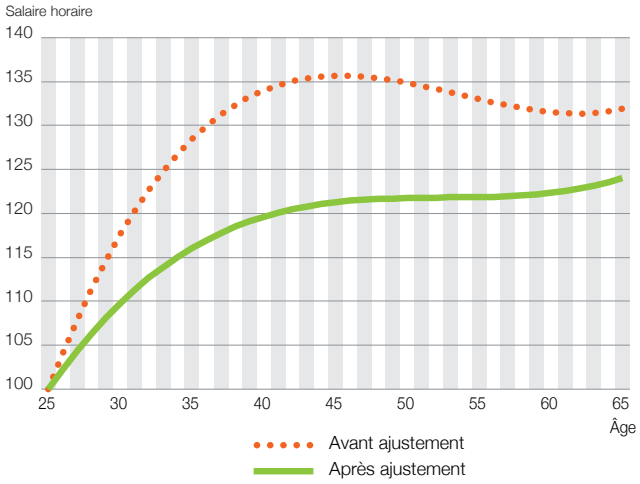
© OCDE 2016

… mais le niveau de compétences est encore plus fortement lié au salaire et à l'emploi parmi les adultes plus âgés.

Si les adultes plus âgés ont, en moyenne, un niveau de compétences inférieur à celui de leurs pairs plus jeunes, ils n'en pâtissent en général pas en termes de résultats sur le marché du travail. Les travailleurs plus âgés sont notamment mieux payés, en moyenne, que leurs pairs plus jeunes. Si cette tendance peut refléter le fait que les structures de rémunération sont établies de sorte que le salaire augmente avec l'expérience, la plupart des données empiriques disponibles semblent indiquer que les travailleurs plus âgés ne sont pas moins productifs que leurs pairs plus jeunes. Les travailleurs plus âgés semblent ainsi développer d'autres compétences et aptitudes de nature à améliorer leur productivité pour compenser le déclin lié à l'âge de leurs compétences en traitement de l'information.

L'âge venant, la probabilité d'occuper un emploi et d'être mieux payé est encore plus étroitement liée avec le niveau de compétences en traitement de l'information. Les investissements dans l'amélioration du niveau de compétences des adultes plus âgés peuvent ainsi potentiellement générer des rendements importants.

Graphique 2 / **Salaire selon l'âge (pays de l'OCDE)**



Remarque : Salaire horaire (primes incluses) en fonction de l'âge. La valeur du salaire des individus âgés de 25 ans est fixée à 100. La courbe avant ajustement illustre un calcul prévisionnel à partir d'une régression du salaire sur un polynôme cubique de l'âge. La courbe après ajustement contrôle également le sexe, un polynôme quadratique de l'expérience sur le marché du travail, le niveau de compétences en littératie, le nombre d'années d'études, une variable indicatrice du travail à temps partiel et une variable indicatrice des contrats à durée indéterminée.

Source : OCDE (2012), Évaluation des compétences des adultes (PIAAC), *www.oecd.org/site/piaac/publicdataandanalysis.htm.*

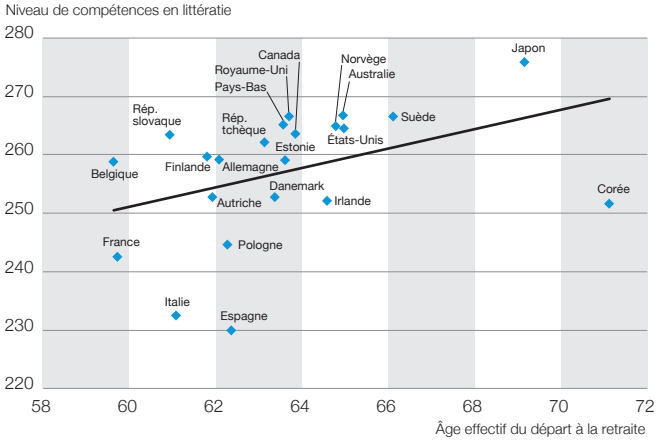
Les adultes plus âgés doivent utiliser leurs compétences – faute de quoi ils risquent de les perdre.

Le déclin des compétences lié à l'âge peut-il être empêché ou du moins ralenti ? L'élévation du niveau de formation ne semble pas « protéger » les adultes du déclin cognitif. C'est plutôt l'élévation du niveau de compétences lui-même qui semble stopper – du moins en partie – le déclin des compétences en traitement de l'information lié au vieillissement. Ce sont les adultes présentant un niveau élevé de compétences, et non ceux dont le niveau de formation est le plus élevé, qui, l'âge venant, affichent le déclin le plus faible en matière de compétences. Ce constat s'explique probablement par le fait que les adultes plus compétents ont davantage de possibilités de développer et de conserver leurs compétences cognitives au cours de leur vie. Par conséquent, il est important que tous les jeunes, y compris ceux issus de milieux défavorisés, quittent l'école avec un bagage solide de compétences en littératie et en numératie qu'ils pourront mettre à profit l'âge venant.

On observe une corrélation positive entre la participation à des activités de formation continue et le niveau de compétences, ce qui semble indiquer que l'offre de ce type de formation aux travailleurs plus âgés pourrait aider à réduire les écarts de compétences liés à l'âge.

Le fait d'effectuer des activités faisant appel aux compétences en traitement de l'information est également susceptible d'aider à maintenir des niveaux plus élevés de compétences, selon l'hypothèse qui veut

Graphique 3 / **Âge effectif du départ à la retraite et niveau de compétences en littératie**
Hommes âgés de 55 ans et plus

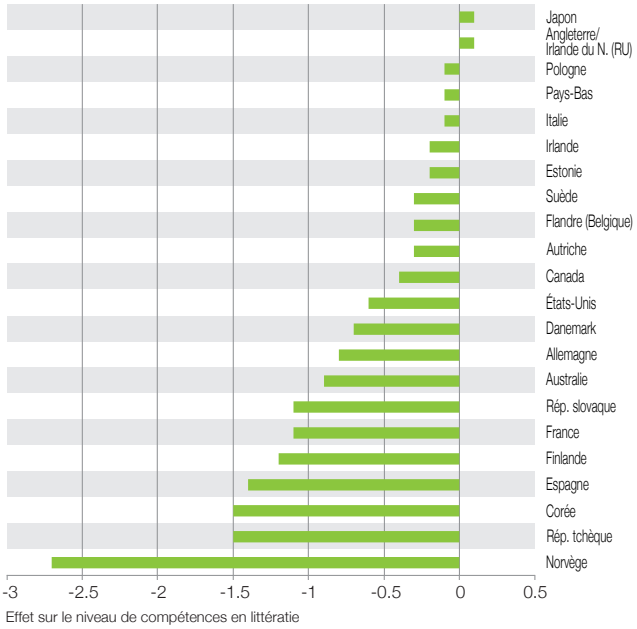


Source : OCDE (2012), Évaluation des compétences des adultes (PIAAC), *www.oecd.org/site/piaac/publicdataandanalysis.htm.*

que toute compétence non utilisée soit perdue. Dans tous les pays ayant participé à l'Évaluation des compétences des adultes, la corrélation positive entre le niveau de compétences et l'utilisation de ces dernières est plus forte parmi les adultes plus âgés que parmi les plus jeunes.

L'hypothèse mentionnée plus haut suggère également que la retraite pourrait avoir des effets négatifs sur le niveau de compétences, les adultes plus âgés qui ne travaillent plus pouvant avoir moins d'incitations ou de possibilités de mettre en pratique leurs compétences. En délimitant la durée prévue de la vie active des adultes, les politiques de retraite peuvent également avoir une incidence sur les incitations à investir dans la formation. De nombreuses études mettent au jour les effets négatifs de la retraite sur les compétences en traitement de l'information. Les retraités ont ainsi non seulement un niveau de compétences inférieur à celui des actifs occupés, mais leur niveau de compétences semble également décliner avec le nombre d'années passées à la retraite. L'Évaluation des compétences des adultes met ainsi au jour une forte corrélation entre l'âge effectif du départ à la retraite et le niveau de compétences en littératie des hommes âgés de 55 ans et plus. Les pays où les individus restent plus longtemps sur le marché du travail sont également ceux où les hommes plus âgés affichent un niveau de compétences plus élevé. Ce constat ne vaut toutefois pas pour les femmes, dont les choix en matière de retraite sont probablement influencés par d'autres facteurs moins strictement liés aux compétences.

Graphique 4 / **Quelle est l'incidence de chaque année à la retraite sur le niveau de compétences en littératie ?**



Source : OCDE (2012), Évaluation des compétences des adultes (PIAAC), *www.oecd.org/site/piaac/publicdataandanalysis.htm.*

Pour conclure

Les adultes tendent à perdre leurs compétences en traitement de l'information en vieillissant, en particulier s'ils ne les utilisent pas. Si les adultes plus âgés peuvent compenser cette perte en développant d'autres compétences utiles, l'importance de l'incidence du niveau de compétences en traitement de l'information sur la rémunération et l'emploi ne diminue pas l'âge venant. La façon la plus rentable de s'assurer que les économies ne pâtissent pas trop du vieillissement de leur population active est probablement de garantir que les élèves terminent leur formation initiale avec un bagage minimum de compétences fondamentales en traitement de l'information qu'ils pourront mettre à profit l'âge venant. Il serait également opportun de proposer davantage de possibilités de qualité de formation pour adulte et de formation continue afin de permettre aux adultes plus âgés de conserver les compétences qu'ils ont déjà acquises et d'en développer de nouvelles.

> CONTACT : Marco Paccagnella (Marco.Paccagnella@oecd.org) (edu.piaac@oecd.org)

> POUR EN SAVOIR PLUS : Paccagnella M. (2016), « Age, ageing and skills: Results from the Survey of Adult Skills », *Documents de travail de l'OCDE sur l'éducation*, n° 132, Éditions OCDE, Paris, *http://dx.doi.org/10.1787/5jm0q1n38lvc-en.*

> VISITER : www.oecd.org/site/piaac
Indicateurs de l'éducation à la loupe - PISA à la loupe - L'enseignement à la loupe

L'Évaluation des compétences des adultes est un produit du Programme de l'OCDE pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PIAAC).

Ce document est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions qui y sont exprimées et les arguments qui y sont employés ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.
Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.
Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à *rights@oecd.org*.

© OCDE 2016